STAGE DE FORMATION SYNDICALE ENSEIGNER EN LYCÉE GÉNÈRAL ET TECHNOLOGIQUE, RÉSISTER AUX RÉFORMES BLANQUER

Le 18 janvier 2018 à la Bourse du Travail de Saint-Denis, 9 rue Génin, 93200 Paris

Les réformes Blanquer (loi ORE, réforme du bac et du lycée) modifient en profondeur l'organisation des lycées et provoquent des fermetures de spécialités ainsi que des suppressions de postes importantes. Ces réformes interviennent à la suite d'un mouvement de contestation fort dans les lycées "Touche Pas à Ma ZEP" qui revendiquent l'entrée des lycées dans l'éducation prioritaire.

. Lors de ce stage, nous allons analyser ces réformes, leur application et nous réfléchirons à des revendications et des modalités d'action pour les lycées. Ce stage est ouvert à tou-te-s les personnels, syndiqué-e-s ou non.

Programme

9h - Accueil

9h30 - Présentation du stage et des intervenant-e-s 10h-12h - Plénière "décryptage des réformes et bilan de Parcours Sup, de la réforme du lycée et de la réforme du bac"

14h-15h30 - Ateliers : "Conditions de travail", "Nouveaux programmes", "Revendications"

15h30-16h - Bilan des ateliers en plénière 16h-17h - Discussion autour des perspectives **Une question?**



contact@sudeducation93.org 01.55.84.41.26



Déposer votre demande de formation syndicale avant le 12 décembre à votre hiérarchie. Inscrivez-vous sur le site de SUD éducation 93 https://www.sudeducation93.org/-Formation-syndicale-.html



Comment faire sa demande?

Lieu , le *** | Mme/M. le recteur | s/c du chef d'établissement/

Mme/M (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour / de 2 / 3 jours (selon besoin dans votre emploi du temps), en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation, qui se déroulera les ***, à ***, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (31 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS).

Signature: